

*Initiatives ministérielles*

certaines domaines, et nous n'avons certes pas décidé de nous attaquer en particulier aux soins de santé des Canadiens à faible revenu, ainsi qu'aux services sociaux.

Le gouvernement examine absolument tous les ministères et tous les domaines, et tous les Canadiens vont devoir contribuer à la réduction de notre déficit et de notre dette.

Les mesures que nous prenons dans ce projet de loi sont conformes à notre programme et elles nous aideront à juguler le déficit.

• (1630)

Si nous n'agissons pas maintenant, nous n'aurons pas l'argent nécessaire pour assurer les services sociaux à l'avenir. Je le répète, je sais que c'est extrêmement difficile.

Certains de mes collègues nous ont fait part des chiffres sur le déficit et la dette, mais ce que je voudrais répéter, c'est qu'à l'heure actuelle, notre dette s'établit à 400 milliards de dollars. C'est certes un montant extrêmement important et nous devons ainsi consacrer cette année 43 milliards de dollars au service de la dette seulement.

Chose intéressante, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, notre dette n'était que de 200 milliards de dollars et elle a doublé depuis. Cependant, cette croissance s'explique par le service de la dette, monsieur le Président, et elle n'est certes pas attribuable à d'autres choses.

Ce que je voudrais vraiment dire, c'est que nous sommes confrontés à un problème. Pourquoi pas conjuguer nos efforts pour le résoudre? Mes vis-à-vis parlent des taux d'intérêt élevés et du cours élevé du dollar canadien. Ils sont, en effet, élevés. Cependant, pour les réduire, il faut sabrer dans nos dépenses et réduire notre déficit et notre dette. Nous serons ainsi plus compétitifs, ce qui nous permettra d'accroître notre commerce extérieur. En fait, le Canada est le pays industrialisé qui dépend le plus du commerce extérieur. Notre existence même en dépend.

On entend des gens nous dire qu'il faut réduire la valeur du dollar canadien, faire baisser les taux d'intérêt, et en même temps nous exhorter à dépenser. Vous pourrez peut-être m'aider, monsieur le Président, mais sauf erreur, je n'ai entendu personne proposer des compressions. Ils nous demandent aujourd'hui de retirer ce projet de loi, ce que nous n'avons absolument pas l'intention de faire, et de consacrer davantage d'argent à la santé et au bien-être social. Il s'agit d'un ministère important, mais nous y consacrons déjà 55, 56 ou 57 p. 100 de notre budget. Comme certains de mes collègues l'ont indiqué, quelque 36 ou 37 milliards de dollars sont consacrés cette année aux paiements de transfert au titre du Régime d'assistance publique du Canada.

Nous devons utiliser notre argent plus judicieusement, à meilleur escient, et ralentir les dépenses. Je vous ai entendu demander de l'argent pour la santé nationale et le bien-être social. Je vous ai entendu demander de l'argent pour les sciences et la technologie, ce que j'approuve. Nous devons faire plus dans le domaine des sciences, de la technologie, de la recherche et du développement. Je vous ai entendu demander plus d'argent pour l'agriculture, qui est indispensable à notre survie. Nos agriculteurs, tous les agriculteurs du Canada ont des problèmes avec le GATT, avec les règlements et avec les subventions à l'exportation que l'Europe et les États-Unis accordent pour aider leurs agriculteurs.

Je vous ai entendu demander de l'argent pour le secteur des transports, pour l'aménagement de nouvelles pistes et de nouvelles aérogares. En effet, nous avons besoin de nouvelles pistes dans certaines régions du pays. Je vous ai entendu demander des logements. Le logement est extrêmement important. Par l'entremise de la SCHL, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, nous aidons environ 40 p. 100 des propriétaires du Canada, et nous aimerions en aider davantage.

Ce sont tous là des secteurs dignes d'intérêt, mais nous ne pourrions fournir aucune aide si nous ne réduisons pas notre déficit et n'éliminons pas notre dette. À cette fin, le projet de loi propose qu'un plafond de 5 p. 100 soit imposé aux paiements versés par le Régime d'assistance publique du Canada aux trois provinces les plus riches, c'est-à-dire l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Je viens de l'Alberta, et j'avoue qu'une telle mesure est dure. Mais nous savons tous qu'un contrôle s'impose.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral verse 35c. de chaque dollar pour assurer le service de la dette. Nous ne pouvons pas consacrer cet argent aux programmes, à l'amélioration de notre niveau de vie, à l'augmentation des soins hospitaliers ou des établissements d'enseignement. Non, cet argent doit être utilisé pour le service de la dette.

L'Ontario, pour sa part, a une dette qui atteindra 48 milliards de dollars en 1991-1992. Elle doit consacrer 12c. de chaque dollar de recettes au service de sa dette. Dans la province de Colombie-Britannique, la dette cette année est d'environ 615 millions, soit 4c. par dollar pour le paiement des intérêts; et dans la province d'où je viens il faut environ 8c. de chaque dollar de recettes pour le service de la dette.

Par conséquent, les charges du gouvernement fédéral, par rapport à celles des provinces, sont importantes et nous devons tous aider à les supporter. C'est le problème de tout le monde et nous allons certainement maintenir notre programme de restrictions budgétaires et travailler à réduire le déficit qui sera d'environ 25 milliards dans deux ans et descendra à 6,5 milliards en 1995, année